

COTISATIONS (ANNUELLE)

Séniors et Vétérans	Juniors -18	Cadets -15	Minimes -13	Benjamins -11	Poussins -9
Naissance avant le 01.01.2000	Naissance 01.01.00 au 31.12.02	Naissance 01.01.03 au 31.12.04	Naissance 01.01.05 au 31.12.06	Naissance 01.01.07 au 31.12.08	Naissance après le 01.01.09
Licence Promotionnelle (pour le loisir)					
97 €	118 €	118 €	118 €	118 € (*)	118 € (*)
Licence Traditionnelle (pour la compétition)					
151 € <small>31,60€</small>	151 € <small>16,00€</small>	147 € <small>16,00€</small>	147 € <small>16,00€</small>	122 € (*) <small>13,00€</small>	122 € (*) <small>13,00€</small>
X€ Supplément de l'adhérent si participation au critérium fédéral					

(*) **Séance « primaires »** : 40 € supplémentaire pour une 3^{ème} séance.

Réduction famille : 3^{ème} inscrit -20%, 4^{ème} -30%, à partir du 5^{ème} inscrit -50%

Séance libre en famille ou entre amis : le dimanche de 10h30 à 12h

Cotisation par famille : 1^{ère} personne licenciée obligatoire, 50 € pour la 2^{ème} personne 25 € par personne supplémentaire (concerne uniquement cette séance).

CONSEIL D'ADMINISTRATION USV tennis de table

- **Président** : Jean-Pierre Soulis - 06 14 94 13 75
- **Vice-Président** : Pascal Boyer - 07 70 02 49 19
- **Trésorier** : Joël Houssais
- **Secrétaire** : Jacqueline Boismartel
- **Membres** : Pascal Delourmel, Jean-Pierre Radigue, Claude Boyer, Bernard Armal, Steven Valais, Didier Bailliet, Pascal Bouchard, Jocelyne Boyer, Didier Herbreteau, Claudine Legeard, Stéphane Feutren



EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

(affiché à la salle) :

- Une assurance de base est incluse dans la licence. Des options facultatives peuvent être prises par les adhérents, à consulter sur le site de la fédération : www.fftt.com
- L'accès de la salle n'est autorisé qu'aux adhérents disposant d'une licence promotionnelle ou compétition du club USV tennis de table 2017-2018, et bénéficiant ainsi de l'assurance FFTT.
- Les chaussures de sport sont obligatoires pour pénétrer dans la salle (il est indispensable de changer de chaussures avant de jouer).
- Pour l'activité «loisir», la clé ne pourra être confiée que sous la responsabilité et avec la présence d'un adulte dans la salle.
- Pour les entraînements de l'école de jeunes, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence du responsable du cours avant de laisser l'enfant à la salle ou préviennent les responsables en cas d'absence prévue.
- En cas d'indisponibilité lors d'une compétition, le joueur (ou ses parents) doit prévenir les dirigeants au plus vite. Dans le cas contraire, le joueur sera redevable de l'amende infligée au club.



TENNIS DE TABLE SAISON 2017/2018

- **Ecole de jeunes**
(Filles et Garçons de 6 à 18 ans)
- **Adultes**
- **Loisirs**
- **Compétitions**



- **Les entraînements sont assurés par :**
Frédéric LEBRETON, l'éducateur sportif Breveté d'Etat BE1 du club aidé de bénévoles diplômés ou en formation.
- **LIEU** : SALLE SPECIFIQUE DE LA CHALOTAIS - 35770 VERN SUR SEICHE
- **Retrouvez toutes les infos, tous les résultats sur le site Internet du club** : <http://usverntt.free.fr>

**REPRISE DES ENTRAINEMENTS pour tous
LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017**

RENSEIGNEMENTS

- Frédéric Lebreton
Educateur sportif : 06 01 77 21 17
- Jean-Pierre Soulis
Président USV Tennis de Table : 06 14 94 13 75
- Union Sportive Vern : 02 99 00 44 87
- Par courriel : usverntt@free.fr

ENTRAINEMENTS HORAIRES 2017/2018

REPRISE DES ENTRAINEMENTS pour tous
LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

	10h30	12h	14h	15h30	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	30
Lundi									Séance libre D4 à D2 + Loisirs 19h00 - 21h00			
Mardi					Primaires 16h00-17h30	Séance individualisée 17h30 - 19h00	Séance encadrée D1 à R3 19h00 - 20h30	Adultes Libre ou championnat 20h30				
Mercredi				Séance Championnat jeunes 14h00 - 15h30	Séance individualisée 15h30 - 17h00	Elites cadets juniors 17h00 - 19h00	Séance libre D4 à D2 + Loisirs 19h00 - 22h30					
Jeudi					Primaires 16h00 - 17h30	séance individualisée 17h30-19h30	Séance libre D1 à R3 19h30 - 22h30					
Vendredi					Primaires 16h00 - 17h30	Séance Championnat jeunes 17h30-18h45	Séance encadrée N1 & R3 18h45 - 20h30	Adultes Championnat 20h30				
Samedi				Championnat Jeunes		Championnat Adultes National		Championnat Adultes Départemental				
Dimanche	séance libre en famille ou entre amis			Championnat Adultes Régional								

Séance « primaires » : 40 € supplémentaire pour une 3^{ème} séance

ECOLE DES JEUNES



A partir de 6 ans, l'Ecole des Jeunes permet aux jeunes pongistes de s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis de table. Que ce soit dans un but de compétition ou simplement de loisir, l'ensemble des créneaux horaires proposés permet à chacun(e) d'intégrer des séances adaptées à son niveau et à son âge.

En licence compétition, le joueur ou la joueuse peut intégrer une équipe en participant au «Championnat jeunes» (7 équipes en 2016-2017) et participer en compétition individuelle au «Critérium Fédéral» (une vingtaine engagée en 2016-2017).

En licence loisir, les jeunes peuvent participer au «Circuit des Jeunes» pour découvrir la compétition de façon ludique.

Les différentes compétitions se déroulent le samedi après-midi.

LOISIRS

Les séances **Loisirs-Adultes** permettent de pratiquer le tennis de table en compagnie de nombreux autres joueurs ou joueuses dans une ambiance conviviale avec pour simple but le loisir et l'amusement.

- le lundi de 19h00 à 21h30 : séance libre
- le mercredi de 19h00 à 22h30 : séance libre
- le dimanche matin de 10h30 à 12h : en famille ou entre amis.

Il est aussi possible pour les adhérents de venir jouer à la salle en dehors des heures de matchs, d'entraînements et d'utilisation par les écoles primaires ou le collège (ces heures pouvant être variables, n'hésitez pas à vous renseigner).

La clé de la salle est à prendre sur Vern (sur présentation de la licence) chez :

- **Bernard ARMAL**
11 rue Anatole Le Braz (02 99 62 87 66)
- **Didier BAILLIET**
3 rue Etienne Gourmelen (02 99 00 43 90)
- **Jean-Pierre RADIGUE**
2 rue Louis Armstrong (06 80 64 18 06)



COMPETITION

Quelque soit votre niveau, une équipe vous conviendra, pour pratiquer le tennis de table en compétition, soit le dimanche après-midi pour le niveau « Régional », soit le samedi, le mardi ou le vendredi soir pour le niveau « Départemental ».

Cette saison, le club possède 14 équipes se répartissant en championnat National 1, Régional 3, Pré-régional et à tous les niveaux départementaux (D1 à D4).

Les séances d'entraînement se déroulent :

- le lundi de 19h00 à 21h00 : libre
- le mardi de 19h00 à 20h30 : encadrée par notre entraîneur
- le mardi de 20h30 à 22h30 : libre
- le mercredi soir de 19h00 à 22h30 : libre
- le jeudi soir de 19h30 à 22h30 : libre
- le vendredi soir de 18h45 à 20h30 : N1 & R3 encadrée par notre entraîneur